

Résultat intermédiaire de l'offre publique d'échange  
de la Banque Cantonale de Zurich, Zurich («BCZ»)  
pour toutes les actions au porteur en circulation de  
ZKB Axxess Vision AG, Zurich, de valeur nominale 12.50 CHF

<b>Offre publique d'échange</b>	Le 18 octobre 2004, la BCZ a publié une offre publique d'échange («offre d'échange») pour toutes les actions au porteur en circulation de ZKB Axxess Vision AG.  1 action au porteur ZKB Axxess Vision AG de valeur nominale 12.50 CHF, sera échangée contre 1 part (classe U) du fonds ZKB Axxess Vision, un segment du fonds ZKB Vision.
<b>Résultat intermédiaire</b>	Le délai de l'offre est arrivé à échéance le 12 novembre 2004 à 16h00 HEC. Jusqu'à cette date, 4 876 035 actions au porteur de ZKB Axxess Vision AG ont été offertes à la BCZ, et 29 023 actions au porteur ont été acquises par cette dernière. Cela correspond à 65.05 %, resp. 0.39 % des 7 496 037 actions au porteur ZKB Axxess Vision AG concernées par l'offre d'échange.  Compte tenu des actions au porteur et des actions nominatives de ZKB Axxess Vision AG que la BCZ possédait avant la publication de l'offre d'échange, la BCZ détient désormais 31 609 021 actions au porteur et la totalité des 36 750 000 actions nominatives de ZKB Axxess Vision AG, ce qui correspond à 96.35 % des droits de vote et 93.76 % du capital actions.
<b>Conditions</b>	Cette offre d'échange n'est subordonnée à aucune condition.
<b>Délai supplémentaire</b>	Selon le prospectus d'offre du 18 octobre 2004, et conformément aux dispositions légales applicables, un délai supplémentaire de 10 jours de bourse est accordé aux détenteurs d'actions au porteur de ZKB Axxess Vision AG pour accepter l'offre d'échange. Le délai supplémentaire court du <b>18 novembre 2004 au 1<sup>er</sup> décembre 2004 à 16h00 HEC</b> .
<b>Inscription</b>	Les actionnaires qui souhaitent accepter l'offre d'échange sont priés de procéder conformément aux instructions de leur banque dépositaire.
<b>Echange de titres / date d'exécution</b>	L'échange des actions au porteur de ZKB Axxess Vision AG présentées pendant la durée de l'offre ou du délai supplémentaire en parts (classe U) du fonds ZKB Axxess Vision aura probablement lieu le 13 décembre 2004.
<b>Déclaration d'annulation et décotation</b>	La BCZ envisage la décotation des actions au porteur de ZKB Axxess Vision AG et d'entreprendre les démarches nécessaires afin d'annuler les actions au porteur qui n'auront pas été offertes à l'échange, pour autant que les conditions juridiques requises soient remplies une fois le délai supplémentaire écoulé.
<b>N° de valeur / ISIN / Symbole</b>	Actions au porteur ZKB Axxess Vision AG 1 550 958 / CH0015509588 / AXX  Actions au porteur ZKB Axxess Vision AG présentées à l'échange 1 950 930 / CH0019509303  Parts (classe U) du fonds ZKB Axxess Vision 1 950 929 / CH0019509295